



# Note de présentation brève et synthétique Budget 2023 de la Commune de Morlaàs

## Le contexte d'élaboration du budget 2023

Comme c'est le cas pour l'ensemble des acteurs économiques et des particuliers, le budget 2023 est marqué par l'inflation qui pèse non seulement sur les coûts de fonctionnement des services (et donc sur la capacité de la Commune à autofinancer ses investissements) mais également sur les coûts des projets d'investissement.

Le budget 2023 prend également en compte la poursuite des aménagements du projet global « Morlaàs 2030 – cœur d'un territoire en mouvement » et les travaux de modernisation de l'Hôtel de Ville.

Dans ce contexte, les priorités du budget 2023 sont :

- Réduire les coûts de fonctionnement tout en maintenant un niveau de service équivalent,
- Donner priorité aux investissements générateurs d'économie (isolation, changement de menuiseries, de système de production d'énergie...) et ceux productifs de revenus.

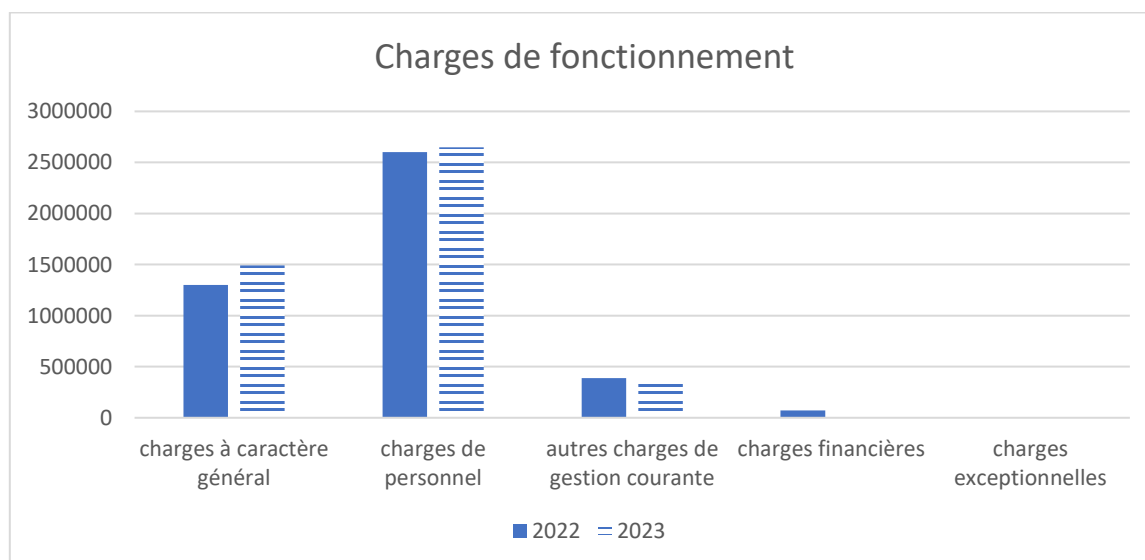
## La structure du budget 2023

Globalement, le volume du budget de la Commune a diminué de 3,31%.

La section de fonctionnement est en hausse de 2,06% alors que l'investissement est en recul de 10,03%.

### La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité. Elle a évolué de 2,06 % par rapport au budget de l'année précédente. Ce sont essentiellement les charges à caractère général et les charges de personnel qui sont en progression en raison de l'inflation d'une part et de la revalorisation du point d'indice d'autre part.



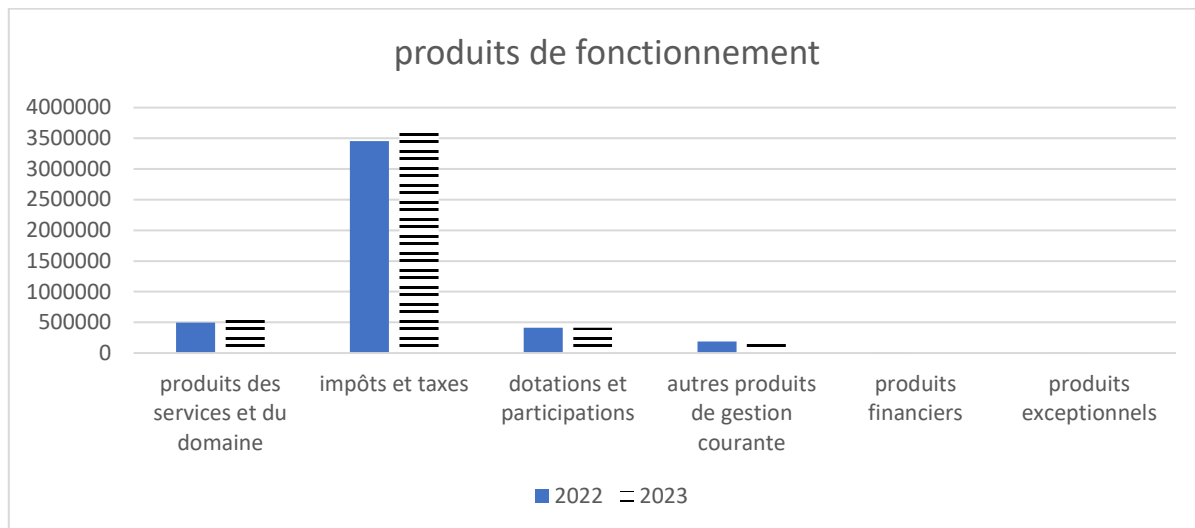
Les charges à caractère général (fournitures électricité, gaz, alimentation...) sont fortement touchées par l'inflation pour un niveau de consommation prévisionnel en baisse par rapport à celui de l'an passé compte tenu du programme d'économie d'énergies lancé dès l'automne 2022.

Les charges de personnel ont progressé notamment en raison de la hausse du point d'indice. Les charges financières sont en baisse car la collectivité n'a pas contracté de nouvel emprunt.

Au 1<sup>er</sup> janvier, les effectifs de la collectivité sont à 63,52 équivalents temps plein. Ils sont donc stables par rapport à l'année écoulée.

Les charges brutes de personnel s'élèvent à 2 649 590 €. Il faut déduire 36 000 € de remboursements (budgets annexes, mises à disposition, maladie...) soit des charges nettes de 2 613 590 €.

Pour 2023, l'évolution des charges de personnel est marquée par le nouvel indice minimum de rémunération 353, le GVT (glissement vieillissement technicité), le remplacement d'agents en arrêts longs, l'augmentation des taux des cotisations, la revalorisation du smic (+1.81% soit 11.27€/h) et l'augmentation du point d'indice prévisible).



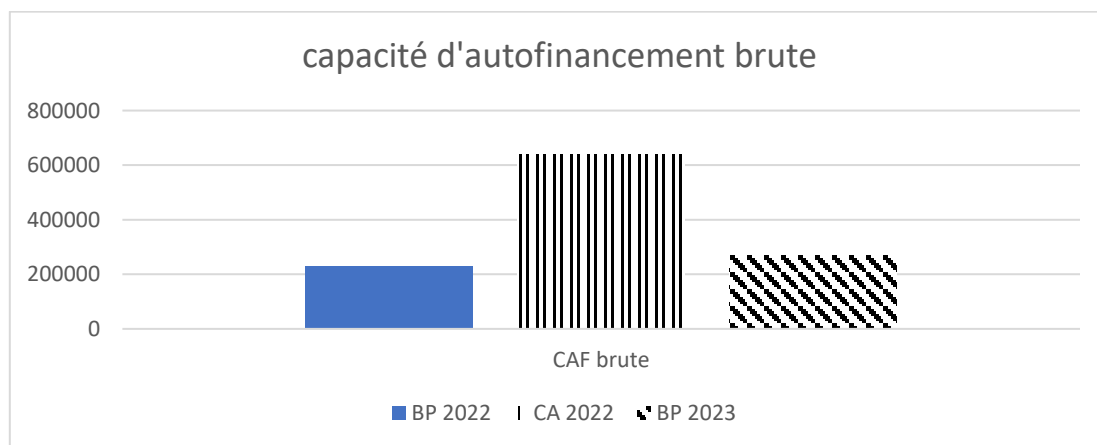
L'évolution des impôts et taxes s'explique cette année par l'importance de la revalorisation des bases d'imposition (plus de 7%). La municipalité a choisi de faire évoluer de 1% les taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de taxe foncière sur les propriétés bâties et de ne pas faire évoluer le taux de taxes foncières sur les propriétés non bâties. Les taux s'établissent donc à :

TAXE	2022	2023
Foncier bâti	28,38 %	28,66 %
Foncier non bâti	43,62 %	43,62 %
Habitation résidences secondaires	10,32 %	10,42 %

Les dotations sont en légère baisse cette année par rapport à 2022, année marquée par le remboursement des charges du centre de vaccination.

### La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute mesure l'épargne que la collectivité arrive à dégager pour financer ses projets d'investissement.

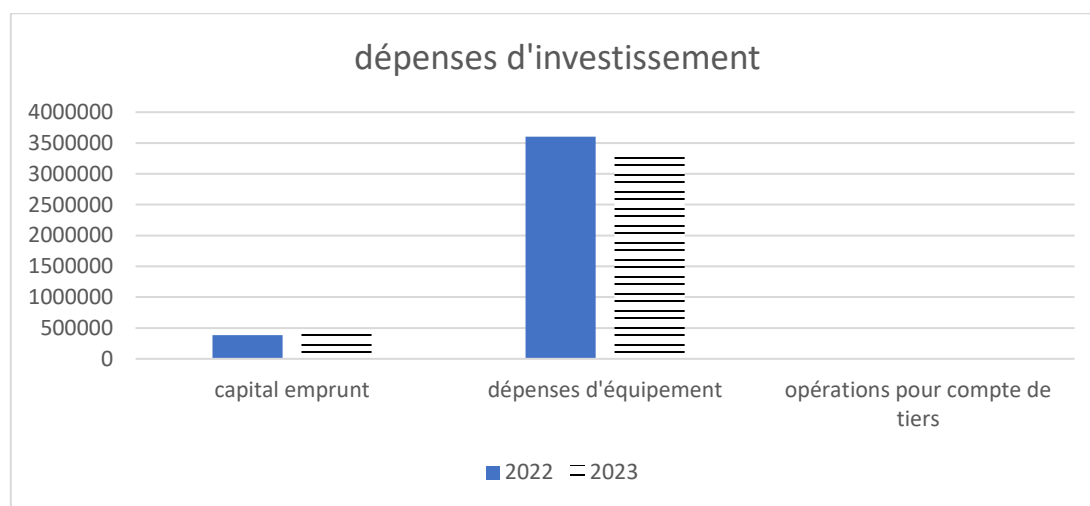


Les efforts évoqués pour la maîtrise de l'évolution de la section de fonctionnement permettent de maintenir un niveau constant, voire en légère progression, de CAF brute.

### La section d'investissement

Plusieurs projets de la collectivité sont gérés sous forme d'autorisation de programme en raison de leur caractère pluriannuel. Leur état d'avancement est présenté dans le tableau ci-dessous :

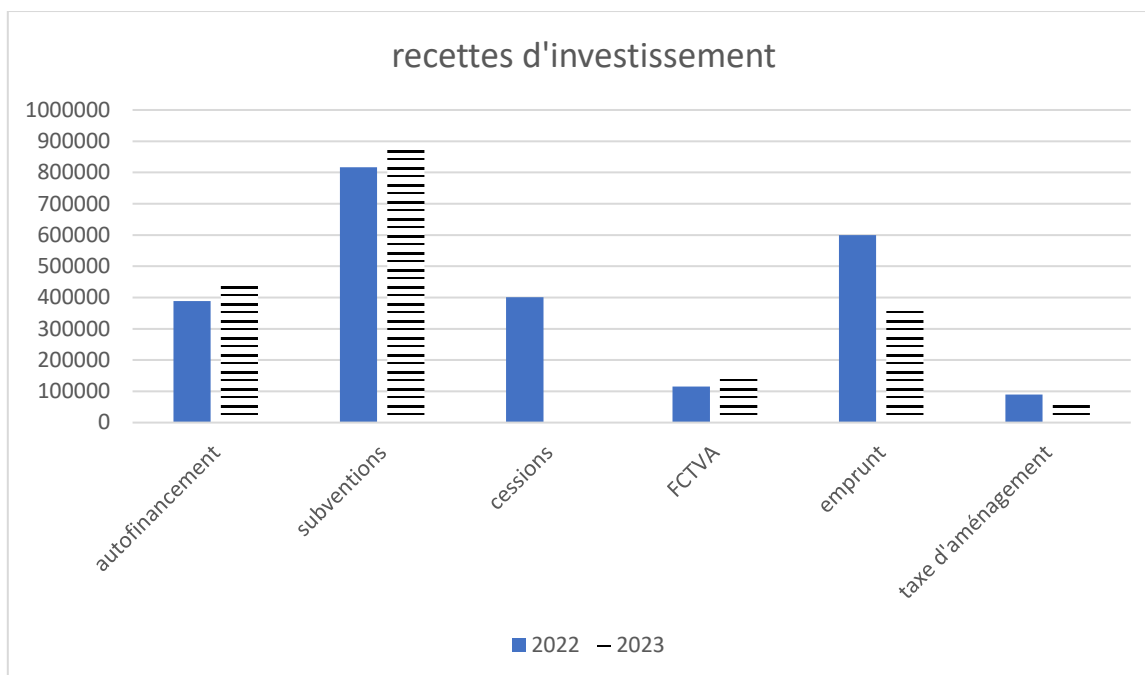
En K€	Réalisations au 31/12/22	2023	2024	2025
Revitalisation CB Secteur Gouttère	92 252	497 710	383 563	19 396
Revitalisation CB Secteur Cordeliers/Hourquie	465 571	299 502	1 055 991	1 010 726
Modernisation de l'hôtel de ville	14 527	819 703	199 752	0
Construction d'une cuisine centrale	0	71 000	1 731 300	232 822



Les dépenses d'investissement 2023 sont fortement marquées par les ACP détaillées ci-avant. Concernant les opérations courantes :

- l'acquisition de matériel est en hausse avec notamment l'achat de matériel informatique et de dématérialisation et le remplacement de véhicules,
- les travaux de bâtiments sont en hausse aussi avec une forte part de travaux d'économies d'énergie et les réparations à la piscine,
- les travaux cadre de vie comprennent l'enveloppe voirie habituelle et les travaux d'aménagement du belvédère Haute-vue,
- l'opération Plaine des Sports prévoit des travaux côté foot, la réfection de l'étanchéité des vestiaires et le remplacement de l'éclairage terrain par du LED,

Les recettes d'investissement sont présentées dans le graphique ci-après. Il est à noter qu'il y a un décalage entre la réalisation d'un projet et l'encaissement des subventions. En effet, elles sont perçues en grande majorité une fois les factures acquittées.



## L'endettement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la dette de la collectivité s'élève à 3 080 117 € pour 30 emprunts en cours. Sa capacité de désendettement (encours/CAF brute) est de 5,10 ans (limite à ne pas dépasser : 12 ans).

L'encours de la dette est en baisse aucun emprunt n'ayant été réalisé en 2022. Il est ainsi passé de 3 465 381.76 € en 2022 au niveau actuel.

Le montant des annuités (hors prêts relais) représente 9,7 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'ensemble de la dette de la collectivité est classé A1 dans la typologie Gissler<sup>1</sup>, cela signifie qu'elle n'est pas à risque.

Pour 2023, il est envisagé de souscrire un nouvel emprunt de 364 082 €.

## La présentation consolidée

En plus de son budget général, la collectivité a 1 budget annexe qui a pour objet de suivre le service assainissement.

Présentés de manière consolidée, les budgets de la collectivité permettent d'avoir une vision plus complète de sa situation financière.

2023	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget général	5 476 321 €	3 854 095 €	9 330 416 €
Budget assainissement	422 091 €	1 270 889 €	1 692 980 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 898 412 €</b>	<b>5 124 984 €</b>	<b>11 023 396 €</b>

<sup>1</sup> L'information est disponible sur l'annexe du budget  
Ville de Morlaàs – Note de présentation BP2023